



Semer un méteil fourrager dans une prairie vivante

Novembre 2018

Le changement climatique particulièrement violent en 2003, 2011 et 2018 réduit fortement la productivité des prairies. Pour augmenter leur rendement et la qualité des prairies sans les retourner, il est possible de semer des méteils fourragers à l'automne dans la prairie vivante.



Pourquoi tenter des sursemis de trèfle violet et de méteil fourrager dans des prairies vivantes ?

Approche économique du semis direct

Il est important de travailler prioritairement avec les semences produites sur la ferme.

Coût total de l'implantation

Coût de revient de la tonne de fourrage supplémentaire produite pour un mélange composé de 90 kg/ha de céréale et 60 kg/ha de pois et vesce :

150 kg/ha de semences de ferme x 0,60 € = 90 €/ha
ou si semences du commerce : 90 kg de céréales x 1 € + 60 kg pois et vesce x 1,60 €/kg = 86 €/ha.

+ prestation semis direct par une entreprise = 70 €/ha

= 160 €/ha en semence de ferme ou 260 €/ha avec achat de semences

Gain attendu :

Gain de rendement marginal du méteil sursemé en T de MS/ha	Coût de la Tonne de M.S. pour 160 € de charges/ha	Coût de la Tonne de M.S. pour 260 € de charges/ha
Si + 2 T MS/ha par rapport à la prairie seule	80 €	130 €
Si + 3 T	53 €	86 €
Si + 4 T	40 €	60 €
Si + 5 T	32 €	52 €

Si l'hiver est propice aux légumineuses, il y aura un effet positif sur la teneur en protéines du mélange méteil-prairie pour atteindre le seuil des 16 % de protéines au stade début floraison des légumineuses (repère pour la récolte du méteil fourrager en ensilage ou en enrubannage)



Expériences dans le Cantal et matériel utilisé

Le jeudi 27 septembre 2018,



un premier essai d'implantation a été effectué à l'INRA de MARCENAT (1100 m d'altitude),

Il s'agissait d'un semis de méteil fourrager à base de : seigle forestier LUSAN 90 kg/ha + vesce commune JOSE 30 kg/ha dans une prairie naturelle.

Deux semoirs spécialisés accessibles en Cuma (prix du matériel neuf de 20 à 30 000 €) ont été utilisés : le semoir à disques GREAT PLAINS 3P10006NT et le semoir à socs SIMTECH TSEM 3M.

Le vendredi 28 septembre 2018,



le deuxième essai a été réalisé au GAEC d'Incavanac à Vitrac (600 m d'altitude)

Un méteil fourrager à base de semences de ferme : seigle fermier PETKUS 30 kg/ha + Avoine noire fermière 40 kg/ha + pois fourrager fermier ASSAS 60 kg/ha, a été semé.

5 hectares ont été semés avec le semoir SIMTECH et 5 hectares avec le semoir GREAT PLAINS dans des prairies temporaires à base de dactyle et luzerne.

Le mardi 09 octobre 2018,

le troisième essai s'est déroulé au GAEC MAS de Canet à Marcolès (650 m d'altitude)

Un méteil fourrager à base de semences du commerce : seigle forestier LUSAN 60 kg/ha + Avoine blanche 40 kg/ha + Pois fourrager ASSAS 40 kg/ha + Vesce commune PEPITE 20 kg/ha + Trèfle violet NELSON 8 kg/ha + Ray grass Hybride 8 kg/ha a été implanté.

Deux semoirs réservés aux entrepreneurs (valeur neuve de 100 à 120 000 € en 6 mètres de largeur de travail) ont été utilisés.

Il s'agissait du semoir à disques OMEGA de marque BEDNAR et du semoir à socs PRIMERA de marque AMAZONE.

D'autres expériences ont été recensées cet automne : méthode BANZAI

Même sans l'équipement de semoirs spécialisés pour semer dans les prairies vivantes, il est possible d'utiliser le matériel de l'exploitation, mais le travail sera plus aléatoire et plus impactant pour la prairie ; on parle alors de méthode BANZAI tant elle paraît désespérée pour les non-initiés.

Le vibroculteur, le déchaumeur à disques ou à dents et la herse rotative peuvent être utilisés à condition de passer un coup de rouleau après semis pour reniveler le terrain et enterrer le plus possible de mottes et de pierres.

Plusieurs parcelles ont été implantées cet automne avec les outils de l'exploitation et de la semence de ferme.

Les résultats de ces différents essais de semis directs sur prairies vivantes seront constatés au printemps 2019.

Pour en savoir plus :

Marc PEILLERON,
animateur du GVA de Lafeuillade Montsalvy et conseiller spécialisé DEPHY
06 71 76 83 62 - marc.peilleron@cantal.chambagri.fr

Vincent VIGIER,
conseiller spécialisé en agriculture biologique
06 71 71 82 91 - vincent.vigier@cantal.chambagri.fr